

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UNOFI-DETTE EMERGENTE

Parts C : ISIN FR0011441807

Société de gestion : UNOFI-GESTION D'ACTIFS

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Le FCP UNOFI-DETTE EMERGENTE est un fonds de fonds dont l'objectif est d'obtenir une performance supérieure à l'évolution de son indicateur de référence, **l'indice JP Morgan EMBI Global Diversified converti en euro**.

Cet indice, publié par la société JP Morgan, mesure le rendement global, c'est-à-dire coupons réinvestis, des titres libellés en dollar émis par les pays émergents (Europe de l'Est, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine et Afrique). Le poids de chaque pays est homogène.

Le FCP investit de 60 % à 100 % de son actif dans des OPC de droit français ou européens exposés principalement aux obligations d'émetteurs émergents.

Le FCP se réserve, pour la partie non exposée au travers d'OPC, d'investir en direct sur cette même classe d'actif. Aucune contrainte n'est imposée sur la répartition entre dettes privées et publiques des titres choisis.

Les titres à haut rendement dits spéculatif « high yield », ayant une notation à l'acquisition inférieure à BB-, seront exclus du périmètre d'investissement d'origine. Le fonds pourra avoir des titres ayant une notation inférieure à BB- uniquement en cas de dégradation de notation post acquisition.

La stratégie d'investissement et la sélection des actifs sont définies en fonction de l'environnement économique, de la courbe des taux et des spreads de crédit.

Le FCP est exposé en permanence et en totalité aux marchés de taux au travers d'instruments financiers obligataires et/ou monétaires libellés en euros ou en devises autres que l'euro.

Sa sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) varie dans une fourchette comprise entre +1 et +10. A hauteur, d'une fois l'actif maximum, les titres en devises peuvent ne pas être couverts contre le risque de change.

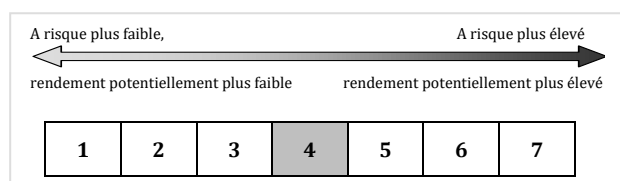
Le gérant peut utiliser des instruments financiers à terme pour ajuster l'exposition (taux et change) de son portefeuille (couverture/exposition/arbitrage) sans chercher la surexposition.

La part C est une part de capitalisation, c'est-à-dire que les revenus nets revenant à cette part sont intégralement réinvestis.

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport **avant 5 ans**.

Les instructions de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux ou de fermeture de la Bourse de Paris, au plus tard à 11h00 pour être exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même (centralisation à cours inconnu).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur synthétique permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM est classé en catégorie 4 du fait de sa forte exposition aux titres de dette émergente et/ou spéculative.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur sont :

Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, voire la faillite de ce dernier, qui aura un impact négatif sur le cours de l'obligation détenue par un OPC sous-jacent et pourra donc entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du FCP.

L'utilisation des instruments financiers dérivés : elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Pour plus d'informations sur les risques, l'investisseur peut se reporter au prospectus du FCP.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

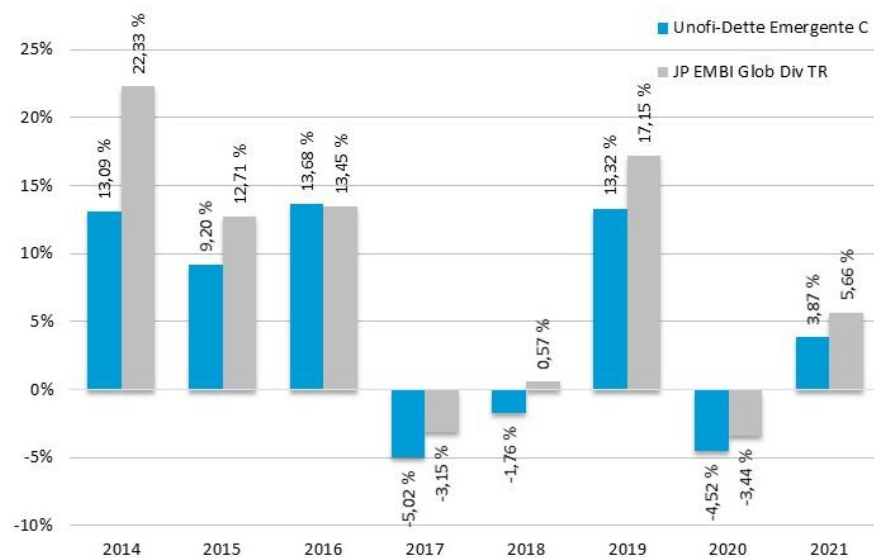
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	0,50 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,31 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** indiqués sont basés sur les coûts du dernier exercice clos en septembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de l'Union notariale financière www.unofi.fr ou sur simple demande auprès de la direction administrative de la société de gestion.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées sont nettes de frais (hors droits d'entrée et de sortie éventuels).

Date de création de la part C : 18 avril 2013

Les performances passées sont calculées en Euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : le prospectus de l'OPCVM et les derniers rapports annuel et semestriel publiés sont adressés gratuitement en français sur simple demande par mail à unofi@unofi.fr ou par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00. Le prospectus est également disponible sur le site internet de l'Union notariale financière : www.unofi.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : la valeur liquidative ainsi que toute autre information pratique sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet : www.unofi.fr.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP ou d'un conseiller fiscal.

Responsabilité : la responsabilité d'UNOFI-GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le FCP peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.unofi.fr.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

UNOFI-GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Information sur la politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : www.unofi.fr et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.